

COMMUNE DE SAINT-PÉ-DE-BIGORRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 août 2026

DELIBERATION 02 FIN – Subvention exceptionnelle - 60 ans Saint-Pé-Chante

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le **20 août 2026**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. le Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Absents : 0

Présents : M. BEAUQUESTE, M. DEMASLES, M. LORiot DE ROUVRAY, Mme DUCOS, Mme CASTERES, Mme CAZENAVE, M. COMBES, Mme COURADET, M. CRIADO, M. FRANCIN, M. LABRUYERE, M. PIQUEMAL

Absents : Mme TOUSTARD, Mme CABANNE, Mme LATAPIE-ARRIHOUIL,

Pouvoirs donnés : Mme TOUSTARD, donne procuration à JC BEAUQUESTE
Mme CABANNE donne procuration à M. LORiot DE ROUVRAY
Mme LATAPIE-ARRIHOUIL donne procuration à Mme COURADET

Secrétaire de séance : M. LORiot DE ROUVRAY

DELIBERATION 02 FIN – Subvention exceptionnelle - 60 ans Saint-Pé-Chante.

L'association Saint-Pé Chante a sollicité l'appui de la commune pour l'organisation de l'apéritif marquant le soixantième anniversaire de sa création, prévu le 6 septembre prochain.

Monsieur le Maire propose d'apporter un soutien financier à cette manifestation par l'octroi d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 400 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

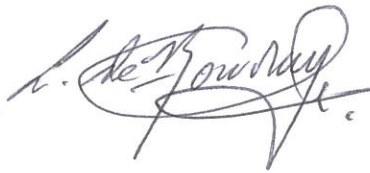
- Décide d'accorder une subvention exceptionnelle, d'un montant de 400 €, à l'association Saint-Pé Chante à l'occasion de leur soixantième anniversaire.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Secrétaire de séance
T. LORIOT DE ROUVRAY



Le 28 août 2026

Le Maire,
JC. BEAUQUESTE

